

Google et Microsoft acceptent de collaborer avec les éditeurs belges **Technologie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-10-2006 01:07:52

Google et Microsoft ont finalement accepté de collaborer avec les éditeurs belges de journaux francophones, qui s'opposent à la diffusion non rémunérée de leurs contenus sur leurs portails d'information en Belgique, a-t-on appris vendredi de diverses sources.

Alors que Copiepresse, gestionnaire des droits d'auteur des journaux belges francophones, a porté le dossier Google en justice, elle n'en est qu'à un stade préliminaire avec Microsoft.

Concrètement, a expliqué à l'AFP l'avocat de Copiepresse, Bernard Magrez, Google a demandé jeudi à Copiepresse "de l'aider à identifier et à retirer" tous les contenus de Google News interdits par la justice belge.

Condamné le 5 septembre à retirer de Google News tous les articles et photos de la presse belge francophone, sous peine d'astreintes d'un million d'euros par jour de retard, Google a depuis demandé à être rejugé. La nouvelle audience au fond aura lieu le 24 novembre.

Dans l'attente de cette audience, Google a essayé de faire suspendre les astreintes, mais il a été débouté.

Sa collaboration avec Copiepresse devrait lui permettre de stopper la course des astreintes journalières.

"On a décidé d'arrêter le compteur à aujourd'hui", ce qui représente un montant de 34 millions d'euros, a déclaré vendredi Me Magrez, mais cela "à condition qu'ils retirent les articles qu'on va pointer dans les 3 jours".

En outre, Copiepresse a demandé à Google de référencer de nouveau les journaux belges francophones tels que Le Soir, L'Echo ou La Libre Belgique sur son moteur de recherche. Mais le californien n'a pas encore répondu à ce jour.

Depuis le jugement rendu début septembre, l'américain a en effet cessé de renvoyer les internautes sur les pages d'accueil de ces journaux.

Toutefois, cette collaboration ne clôture aucunement le contentieux entre les deux parties, qui se retrouveront dans un mois devant la justice belge. La décision est attendue courant décembre.

Pour ce qui est de Microsoft, le groupe a annoncé vendredi qu'il avait "commencé à retirer les articles concernés, dans le but de tous les supprimer" de son moteur de recherche Live Search et de son service d'actualité Newsbot.

Ce retrait fait suite à une "mise en demeure" envoyée il y a une semaine par Copiepresse à la

société américaine.

"Microsoft ne souhaite pas, pour l'heure, entrer dans un débat juridique avec Copiepresse et a décidé d'accéder provisoirement à sa demande", a expliqué à l'AFP Sylvie Irzi, de Microsoft Belgique.

Toutefois, a-t-elle nuancé, "ce n'est parce qu'on le fait qu'ils ont raison". Généralement conciliant sur les questions de propriété intellectuelle, Microsoft privilégie la négociation dans ce dossier.

Source : Menara